

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Direction de la Coopération et des Échanges Universitaires

N° : 1191 D.C.E.U/SDMEP 2025.

Alger, le 10/04/2025

Messieurs les Présidents des conférences régionales universitaires

Objet: Lancement d'un appel à candidature au programme boursier en oléiculture et oléotchnie dans le cadre d'un master offert par le Conseil oléicole international.

PJ: 5 documents.

J'ai l'honneur de vous informer que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est destinataire d'un appel à candidature au programme boursier, au titre de l'année 2025, pour préparer un master en oléiculture et oléotchnie offert par le Conseil oléicole international en collaboration avec l'université de Cordoue. Le programme sera principalement dispensé en espagnol, une bonne maîtrise de l'anglais est également requise.

Les désireux de bénéficier dudit programme sont invités à s'inscrire sur le lien suivant: <http://masterolivicultura.org/en/sing-up/>, et ce avant le **15/04/ 2025**.

Je vous saurais gré, Messieurs, de bien vouloir assurer une large diffusion de cet appel auprès de tous les établissements universitaires.

Parfaite considération

Rachid HAMDI

Directeur de la Coopération et des Echanges Universitaires
2025.04.10 15:50:13-07'00'



INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL

CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الزيتوني
الدولي

Objet : Appel à candidature en vue de bénéficier d'une bourse de Master dans le cadre des activités de formation du COI visant à encourager le transfert de technologie, la recherche et les études de troisième cycle. XVI^e édition : septembre 2025 – juin 2026 ; septembre 2026 – juin 2027

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses activités de formation et de coopération technique visant à encourager la recherche et à renforcer les compétences des responsables techniques du secteur oléicole, le Conseil oléicole international (COI) prévoit d'octroyer quatre bourses en 2025 pour le diplôme de Master en oléiculture et oléotechnie organisé en collaboration avec l'Université de Cordoue (UCO), la Consejería de Agricultura, Pesca, Agua y Desarrollo Rural de la Junta de Andalucía (CAPADR), l'Instituto Andaluz de Investigación y Formación Agraria, Pesquera, Alimentaria y de la Producción Ecológica (IFAPA), le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM), le Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC), la Fundación Patrimonio Comunal Olivarero (FPCO) et le Conseil oléicole international (COI).

Le programme de ce Master sera dispensé exclusivement en espagnol et un engagement à temps plein des boursiers est requis. Les conditions spécifiques et les détails du programme du Master sont disponibles [ici](#).

Les bourses du COI pour le Master en oléiculture et oléotechnie visent à former des professionnels pour répondre à la demande croissante de spécialistes de haut niveau dans le secteur oléicole. L'objectif est de fournir des compétences professionnelles adaptées à l'évolution de la demande d'un secteur en constante innovation, d'encourager la recherche, de faciliter le transfert de technologies ainsi que le partage d'informations et d'expériences et le développement des relations de coopération entre les participants.



INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL

CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الدولي
للزيتون

L'excellence académique du Master en oléiculture et oléotechnie garantit un taux élevé d'employabilité dans différents domaines du secteur de l'huile d'olive, notamment la production, les industries agricoles et alimentaires, et la gestion. Les diplômés sont formés pour travailler aussi bien dans l'administration publique que dans les entreprises privées et pour assumer des rôles de cadres, de gestionnaires ou de consultants dans des entreprises agricoles, en tant que gérants d'huileries et d'unités de transformation, ou pour prendre en charge d'autres opérations liées à l'oléiculture et à la technologie de l'huile d'olive.

Les bourses du COI sont destinées à couvrir les frais d'inscription, les frais de voyage au début et à la fin de chaque année académique et les indemnités mensuelles des étudiants (1 050 €). La gestion des bourses pourra toutefois être confiée à un autre organisme (généralement l'Université).

Les candidats intéressés doivent télécharger leur candidature individuelle sur <https://masterolivicultura.org/en/sign-up/> et ICI, avant le 15 avril 2025 à 12 h 00 (CET).

Ces bourses ne seront attribuées qu'aux ressortissants des pays membres du COI qui remplissent toutes les conditions stipulées et qui auront été sélectionnés à l'issue du processus de sélection.

Les participants au Master devront remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire, de préférence en agronomie, industries agricoles ou technologie des aliments,
- Avoir une connaissance suffisante de l'espagnol, langue du cours. Les candidats dont l'espagnol n'est pas la langue maternelle devront suivre un cours d'espagnol obligatoire début septembre. Faire preuve d'un niveau suffisant de compréhension écrite de l'anglais, nécessaire pour comprendre certains documents distribués durant le cours.

Le travail, la recherche et les études liés au secteur oléicole seront pris en compte lors de la sélection des participants et de l'attribution des bourses.

Le programme de Master se déroule sur deux années académiques pour un total de 120 ECTS. La première année consiste en un cours de spécialisation de troisième cycle consacré aux domaines suivants : production, industrialisation et économie. La deuxième année est une introduction à la recherche, qui mène à la préparation de la thèse de Master of Science et permet de poursuivre une carrière de chercheur dans le secteur oléicole.



INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL

CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الدولي
للتزيون

Seuls les étudiants ayant réussi tous les examens du cours de spécialisation avec une note supérieure à 7/10 en première année se verront attribuer une bourse de deuxième année. Le sujet de la thèse conditionnera également l'attribution de la bourse pour la deuxième année du programme de Master.

Veuillez prendre en compte les informations complémentaires suivantes.

La présentation des candidatures n'oblige en aucun cas le COI à sélectionner les candidats.

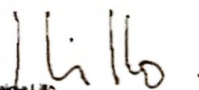
L'attribution des bourses est soumise aux disponibilités budgétaires du COI.

Pour la sélection des participants, il sera tenu compte des éléments du dossier du candidat. Les principes régissant la bourse, les critères d'exclusion, de sélection et d'attribution pour permettre une évaluation ultérieure sont définis à l'annexe I.

Veuillez noter que certains candidats peuvent être exclus du processus de sélection et que le COI peut également demander des justificatifs supplémentaires aux candidats ou leur demander de clarifier les pièces justificatives.

Avant le début du cours, les participants devront justifier qu'ils disposent d'une assurance santé. La Direction du Master (UCO) pourra fournir des renseignements à ce sujet.

Cordialement.


e-Signed by: Jaime Lillo
IOC Executive Director
Date: 17-03-2025, 12:17:14

Jaime Lillo

Directeur exécutif



INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL

CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الزيتوني
الدولي

ANNEXE I - PRINCIPES RÉGISSANT LA BOURSE, CRITÈRES D'EXCLUSION, DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION DES BOURSES DÉFINIS EN VUE D'UNE ÉVALUATION ULTÉRIEURE

Principes régissant les bourses

- L'objectif de la bourse est d'aider à atteindre les objectifs définis dans l'actuel Accord international sur l'huile d'olive et les olives de table.
- Principe de non-profit : les bourses ne peuvent avoir pour objet ou pour effet de générer un profit pour le bénéficiaire.
- Principe de non-rétroactivité : les dépenses engagées avant l'attribution formelle de la bourse ne sont pas couvertes.
- Principe de non-cumul : une seule candidature peut donner lieu à l'attribution d'une bourse à un seul bénéficiaire par exercice financier.
- Principes de publicité, de transparence et d'égalité de traitement.

Critère d'exclusion

Les critères d'exclusion sont conçus pour évaluer l'éligibilité des demandeurs.

Les candidats seront exclus de la procédure de cet appel à candidatures si :

- Ils ne sont pas ressortissants des pays membres du COI
- Ils ne répondent pas aux exigences de l'appel

Critères de sélection et d'attribution

Les critères de sélection permettent d'évaluer la capacité du demandeur à mener à son terme l'action/le programme de travail proposé. Les critères d'attribution sont conçus pour évaluer la qualité des candidatures.

Les candidats doivent posséder les compétences et les qualifications requises pour mener à bien le programme de travail proposé.

Pour être sélectionnés pour une bourse de master et pour l'attribution de la bourse, les candidats doivent satisfaire aux exigences de l'université.

Le travail, la recherche et les études liés au secteur oléicole seront pris en compte lors de la sélection des participants et de l'attribution des bourses.

Pour l'attribution des bourses, la plus grande diversité géographique sera recherchée.

L'attribution des bourses est soumise aux disponibilités budgétaires du COI.



INTERNATIONAL
OLIVE
COUNCIL

CONSEJO
OLEICOLA
INTERNACIONAL

CONSEIL
OLEICOLE
INTERNATIONAL

CONSIGLIO
OLEICOLO
INTERNAZIONALE

المجلس
الدولي
للزيتون

CRITÈRES D'ATTRIBUTION DU MASTER	POINTS
FORMATION ACADEMIQUE (MÉRITES)	70
TRAVAIL, RECHERCHE OU ETUDES DANS LE SECTEUR OLEICOLE	20
LETTE DE MOTIVATION AVEC LES RAISONS DE LA DEMANDE (DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES MOTIFS POUR LESQUELS UNE BOURSE EST DEMANDÉE) ET L'IMPACT ATTENDU DE LA BOURSE SUR LES ACTIVITÉS DU DEMANDEUR	10